

Cahier des charges de l'animation nationale

Florence Thinzilal – Forum des marais atlantiques

20 mars 2018 – Gth agriculture

Introduction

Ses missions principales s'articulent autour de 3 axes d'intervention :

- Axe 1 : Animation et appui au réseau d'acteurs engagés ou souhaitant s'engager
- Axe 2 : Capitalisation, organisation, communication et diffusion des connaissances
- Axe 3 : Conseil et soutien auprès des décideurs dans les réflexions et l'élaboration de politiques agricoles et environnementales

Attentes des sites pilotes

- La mise en réseau entre les sites pilotes et d'autres territoires, échanges, retours d'expérience
- Dialogue entre sites et avec les services de l'Etat
- Une valorisation des résultats de l'expérimentation / communication
- Réfléchir à un programme de recherche commun
- Un appui méthodologique dans la mise en œuvre des actions : création de collectif, gouvernance, MAE collectives
- La mise en œuvre d'actions communes

Animateur national : Forum des marais atlantiques
comme préconisé par le rapport CGEDD-CGAAER

Demande lors de la rencontre du 15 février 2018 : Nécessité d'avoir une personne claire identifiée au sein du FMA pour ce projet

Axe 1

Animation et appui au réseau d'acteurs engagés ou souhaitant s'engager

Objectif :

→ *Mettre en relation et accompagner/appuyer les sites pilotes, pour favoriser les concertations et engager un processus participatif et accompagné*

- Secrétariat du comité de pilotage national
- Animation du comité de suivi et d'expertise
- Suivi des réunions des comités de pilotage propres à chacun des sites pilotes

Axe 1

Animation et appui au réseau d'acteurs engagés ou souhaitant s'engager

- Soutien, aide méthodologique, accompagnement dans le changement auprès des acteurs et des porteurs de projet
- Conception, coordination et alimentation d'une plateforme d'échange, de partage et de services pour favoriser l'animation inter-sites
- Proposer des outils d'aides à la décision ; par exemple en lien avec les travaux sur les MAE collectives ou les PSE
- Élaboration et suivi d'un répertoire des actions menées dans le cadre de l'expérimentation et recherche de solutions
- Organisation de groupes de réflexion et d'échanges thématiques ou généraux pour les acteurs concernés des sites-pilotes

Axe 2

Organisation, communication et diffusion des connaissances auprès de l'ensemble des territoires

Objectifs :

- *Mettre en relation les différents territoires intéressés au-delà des sites pilotes*
- *Mettre en relation les différents réseaux d'éleveurs pour avoir une cohésion nationale dans le maintien de l'élevage extensif et rompre avec l'isolement*
- *Définir avec les différents partenaires, des techniques de communication, d'éducation, de sensibilisation et de participation adaptées aux situations locales pour agir plus efficacement pour la conservation et le maintien des milieux humides en zones agricoles.*

Axe 2

Organisation, communication et diffusion des connaissances auprès de l'ensemble des territoires

- Capitalisation et mutualisation des connaissances – Action de centre de ressources (conception qui doit faciliter l'accès à l'information)
- Valorisation des expérimentations par l'élaboration de documents d'information ou d'accompagnement diffusés sur la plateforme d'échanges et dans la presse agricole à destination de la profession agricole
- Définition ou accompagnement pour la mise en place d'une politique de communication auprès des acteurs locaux (collectivités territoriales, élus) autour du maintien de l'élevage en milieux humides

Axe 2

Organisation, communication et diffusion des connaissances auprès de l'ensemble des territoires

- Recensement, suivi et appui aux projets de territoire
- Création d'un répertoire et animation d'un réseau d'acteurs concernés par l'élevage extensif en milieu humide
- Définition des besoins en termes de formation

Axe 3

Recommandations et conseils auprès des décideurs dans les réflexions et l'élaboration de politiques agricoles et environnementales

Objectifs :

- *Aider à la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations du rapport*
- *Orienter les réflexions et décisions politiques sur la base des retours de terrain afin d'obtenir une politique cohérente et en adéquation avec les attentes et les besoins des acteurs locaux*

Axe 3

Recommandations et conseils auprès des décideurs dans les réflexions et l'élaboration de politiques agricoles et environnementales

- Identifier, recenser les besoins et les attentes, et analyser l'efficacité des actions, leur transversalité et les synergies entre elles
- Recommandations et conseils auprès des décideurs sur l'élaboration de la politique du maintien et du développement de l'élevage extensif en milieu humide